

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N° 903

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas,
Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard,
M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière,
M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne,
M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud,
Mme Hignet, Mme Keke et M. Kerbrat

ARTICLE 2**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 45, insérer l'alinéa suivant :

« Il faut cependant nous méfier de tout « solutionnisme technologique ». Au-delà de la nécessaire prospective sur les moyens, c'est davantage encore une réflexion sur les usages qui sera nécessaire. Concentrée sur les caractéristiques techniques de l'outil, la réflexion ne peut occulter la question de son emploi. Il importe désormais de mener une réflexion sérieuse systématique sur l'équilibre à trouver dans les différents programmes entre rusticité, masse et haute technologie. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES propose d'insister sur le piège que peut représenter le "solutionnisme technologique".

On peut en donner deux exemples bien connus. En 1940, c'est davantage un mésusage des chars que la valeur intrinsèque des matériels engagés qui conduisit à la Débâcle française. Plus récemment, la réflexion autour des drones aériens a été déterminée par l'usage qu'en ont fait les États-Unis. Or, la guerre en Libye et celle au Haut-Karabakh ont montré que cette arme pouvait et risquait d'être bien autre chose qu'un « tueur » isolé de grand prix.